

FONDATION NAPOLEON

**7 rue Geoffroy Saint Hilaire
75005 PARIS**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2015

SOUMIS A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 28 JUIN 2016



SOMMAIRE

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE



FONDATION NAPOLEON

	AU 31.12.2015	AU 31.12.2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 335 715,60	5 335 715,60
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>5 335 715,60</i>	<i>5 335 715,60</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 938 380,28	7 977 809,77
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>8 602 129,00</i>	<i>8 505 938,00</i>
<i>Amortissements</i>	<i>-663 748,72</i>	<i>-528 128,23</i>
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00
ACTIF IMMOBILISE	<u>13 274 095,88</u>	<u>13 313 525,37</u>
STOCKS	0,00	0,00
CREANCE D'EXPLOITATION	2 481,10	5 191,17
<i>Autres créances</i>	<i>2 481,10</i>	<i>5 191,17</i>
CREANCES DIVERSES	27 744,75	167 511,51
<i>Créances diverses</i>	<i>27 744,75</i>	<i>167 511,51</i>
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 738 495,23	5 756 063,40
<i>Autres titres</i>	<i>6 064 859,51</i>	<i>6 257 316,88</i>
<i>Provision pour dépréciation</i>	<i>-326 364,28</i>	<i>-501 253,48</i>
DISPONIBILITES	561 738,74	331 899,16
COMPTES DE REGULARISATION	0,31	0,31
ACTIF CIRCULANT	<u>6 330 460,13</u>	<u>6 260 665,55</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>19 604 556,01</u>	<u>19 574 190,92</u>

FONDATION NAPOLEON

	AU 31.12.2015	AU 31.12.2014
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES	14 022 447,53	14 022 447,53
RESERVES	8 100 433,44	8 100 433,44
<i>Réserves statutaires</i>	<i>1 352 420,51</i>	<i>1 352 420,51</i>
<i>Autres réserves</i>	<i>6 748 012,93</i>	<i>6 748 012,93</i>
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-3 299 875,65	-3 663 317,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	132 352,58	363 441,86
FONDS PROPRES	18 955 357,90	18 823 005,32
PROVISIONS	0,00	0,00
FONDS DEDIES	196 833,21	409 654,90
DETTES AUPRES ETS DE CREDIT	0,00	0,00
DETTES D'EXPLOITATION	194 536,52	200 249,70
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	<i>194 536,52</i>	<i>200 249,70</i>
DETTES DIVERSES	257 828,38	141 281,00
DETTES	452 364,90	341 530,70
TOTAL DU PASSIF	19 604 556,01	19 574 190,92

FONDATION NAPOLEON

COMPTE DE RESULTAT

	AU 31/12/2015	AU 31/12/2014
<i>Ventes</i>	1 159,25	5 317,93
<i>Autres produits</i>	72 896,34	495 227,71
<i>Transfert de charges</i>	35 058,24	0,00
I-PRODUITS D'EXPLOITATION	109 113,83	500 545,64
<i>Autres achats et charges externes</i>	612 843,96	754 071,54
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	43 940,62	45 423,16
<i>Salaires et traitements</i>	514 162,74	528 559,64
<i>Charges sociales</i>	250 917,16	259 286,13
<i>Dotations aux amortissements d'immobilisations</i>	135 620,49	53 103,50
<i>Dotations aux provisions</i>	0,00	0,00
<i>Autres charges</i>	591 891,78	631 463,91
II-CHARGES D'EXPLOITATION	2 149 376,75	2 271 907,88
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	<u>-2 040 262,92</u>	<u>-1 771 362,24</u>
<i>Prod. Financ. Autres intérêts</i>	1 330 508,12	1 242 044,94
<i>Prod. Financ. reprises s/provisions</i>	501 253,48	63 576,81
<i>Prod. Financ. Nets/cessions val.mob. de placement</i>	1 103 811,41	1 864 940,51
V-PRODUITS FINANCIERS	2 935 573,01	3 170 562,26
<i>Ch. Financ. dotation aux amort. et provisions</i>	0,00	0,00
<i>Ch. Financ. nettes/cessions VMP</i>	650 134,92	496 276,07
<i>Dotations provisions VMP</i>	326 364,28	484 835,45
<i>Autres charges financières</i>	0,00	6 000,00
IV-CHARGES FINANCIERES	976 499,20	987 111,52
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	1 959 073,81	2 183 450,74
<u>RESULTAT COURANT</u>	<u>-81 189,11</u>	<u>412 088,50</u>

COMPTE DE RESULTAT

	AU 31/12/2015	AU 31/12/2014
<i>Produits exceptionnels s/ opérations en capital</i>	0,00	0,00
<i>Produits exceptionnels s/ opérations de gestion</i>	0,00	0,00
<i>Produits sur exercices antérieurs</i>	720,00	582,62
VI-PRODUITS EXCEPTIONNELS	720,00	582,62
<i>Charges exceptionnelles s/opérations en capital</i>	0,00	0,00
<i>Charges exceptionnelles s/opérations de gestion</i>	0,00	0,00
VII-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	720,00	582,62
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées</i>	-	146 772,59
<i>Engagements réalisés sur ressources affectées</i>	212 821,69	97 543,33
TOTAL DES PRODUITS	3 258 228,53	3 769 233,85
TOTAL DES CHARGES	3 125 875,95	3 405 791,99
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>132 352,58</u>	<u>363 441,86</u>

Les contributions volontaires sont valorisées à (selon la méthode décrite en annexe)	43 680,00	44 400,00
---	-----------	-----------

FONDATION NAPOLEON

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015, dont le total est de 19 604 556.01 euros, et au compte de résultat dégageant un excédent de 132 352.58 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2015.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Comme l'année précédente, le loyer du nouveau siège a été porté en dépenses pour un montant de 142 000 euros. En revanche, la recette qui lui est tacitement liée (150 000 euros) a été confondue avec les autres revenus de la Fondation de France. Cette écriture est nécessaire pour le respect du bail et des normes comptables.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif. Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La Fondation a arrêté ses comptes conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et de ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques et des valeurs actuelles.

Modalités pratiques de première application des nouvelles règles comptables :

Lors de la première application, en 2005, des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation, et à l'évaluation des actifs (CRC, règlement 04-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

L'entité ne dépassant pas, à la clôture, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L.123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux petites et moyennes entités, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.



III - FONDS PROPRES

Les fonds propres, lors de la constitution de la Fondation, sont constitués du legs de Martial LAPEYRE qui se décompose comme suit :

	EUROS
Usufruit du portefeuille de valeurs mobilières	3 249 094 €
Usufruit du patrimoine foncier	2 086 667 €
Collection M. LAPEYRE	6 512 249 €
Portefeuille et Trésorerie	2 174 437 €
TOTAL	14 022 447 €

IV - FONDS DEDIES

A la demande du Ministère des affaires étrangères et européennes, la Fondation Napoléon a accepté d'être partenaire dans l'appel au mécénat pour le projet de rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène et gestionnaire des contributions privées étant précisé que l'Etat, en sa qualité de propriétaire, financera une part significative de cet investissement estimé à environ 1 ME, et au moins 50 % du total.

C'est ainsi que le 3 novembre 2010, la Fondation Napoléon a lancé avec l'Association Le Souvenir Napoléonien une souscription visant à susciter la générosité du public pour réunir la somme manquante afin de sauver la Maison de Napoléon à Sainte-Hélène.

A ce titre le montant des fonds dédiés au 31 décembre 2015 s'élève à 196 833 €.

Sauver la Maison de Napoléon à Sainte-Hélène	Fonds à engager en début d'exercice	Dons reçus	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à engager en fin d'exercice
2010		84 927 €	14 429 €	70 198 €
2011	70 198 €	874 589 €	48 663 €	896 124 €
2012	896 124 €	326 846 €	800 386 €	422 584 €
2013	422 584 €	63 782 €	125 941 €	360 425 €
2014	360 425 €	146 772 €	97 543 €	409 654 €
2015	409 654 €	0 €	212 821 €	196 833 €

Les dons reçus et les frais engagés au 31/12/2015 sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les engagements à réaliser sur les ressources affectées sont désormais présentés sous le résultat exceptionnel dans les comptes annuels de la Fondation au titre de 2015.

Concernant cette opération, les frais engagés au cours de l'exercice 2015 sont les suivants :

Dépenses par postes	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Subvention MAE				700 000		
Frais travaux intérieur Longwood & meubles	92 239	74 412	61056	64 100	20 000	
Frais consultant				20 332		
Transport meubles			42925			
Achat tapisserie intérieur Longwood	8 100				7 714	
Supports (plaquettes, diplômes, médailles)	653	985	663	8 660	4 956	13 859
Frais de mission et réception (avec restaurateur)	39 313	4 337	12390	138	4 268	534
Charges salariales	5106	5 106	5106	4 642	7 822	
Frais administratifs (logiciel, papeterie, etc.)	3456	5 543	3456	2 145	3 576	
Divers	19 717					
Signalétique Longwood		5 707				
Honoraires	3600	1228		121	117	
Frais bancaires	636	225	343	248	210	36
Exposition St Hélène	40 000					
Total	212821	97 543	125939	800 386	48 663	14 429

V - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La Fondation Napoléon est usufruitière d'un patrimoine légué par son fondateur Monsieur Martial LAPEYRE, dont la Fondation de France est nu propriétaire, se décomposant au 31/12/2015 comme suit :

	Estimation au 31/12/2015	Produits dégagés pour la Fondation Napoléon en 2015
- Valeurs mobilières de placement (Fondation de France nu propriétaire 100% Fondation Napoléon usufruitière à 100%)	30.4 M€	550 K€
- Actifs immobiliers (Fondation de France usufruitière à 20% Fondation Napoléon usufruitière à 80%) Comprenant les 150 K€ reçus au titre d'une subvention des loyers, compensés par une dépense presque équivalente (142 K€)	29.4 M€	600 K€

Lors du legs, la valeur de cet usufruit, qui figure à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, avait été estimée et déclarée à 35 000 000 FF (5 335 716 €). Ce montant se décompose en usufruit de portefeuille de valeurs mobilières et en usufruit de patrimoine foncier comme indiqué au paragraphe précédent « III - Fonds Propres »

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT exercice	Acquisitions	Diminutions	FIN exercice
IMMOBILISATION INCORP.	5 335 716 €	0 €	0 €	5 335 716 €
AUTRES IMMOBILISATION CORP.	8 505 938 €	96 191 €	0 €	8 602 129 €
TOTAL GENERAL	13 841 654 €	96 191 €	0 €	13 937 845 €

Acquisitions de l'exercice :

- Acquisition de livres	7 200 €
- Informatique (logiciel site institutionnel)	88 991 €
Total	96 191 €

Sorties de l'exercice

Néant

Total €

VI - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sans objet.

VII - AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements s'élève pour cet exercice à 135 620.49 € :

- calculée au taux de 12,5 % linéaire pour les agencements du siège social
- calculée au taux de 20 % linéaire pour le matériel de bureau, et de 41.66 % ou 50 % en dégressif pour le matériel informatique, sauf acquisitions 2005 qui sont amorties linéairement au taux de 33.33 %.
- calculée au taux de 100 % linéaire pour les logiciels.
- calculée au taux de 5 % linéaire pour les livres de la bibliothèque.
- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour le mobilier de bureau.
- le site WEB FONDATIONNAPOLEON.Org a été amorti en totalité sur l'exercice 2015.



Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	FIN Exercice
IMMOBILISATION INCORP.	0 €	0 €	0 €	0 €
AUTRES IMMO. CORP.	528 128 €	135 620 €	0 €	663 748 €
TOTAL GENERAL	528 128 €	135 620 €	0 €	663 748 €

VIII - PROVISIONS

Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
PROVISION POUR RISQUES	0 €	0 €	0 €	0 €
PROVISION DEPRECIATION TITRES	501 252 €	326 364 €	501 253 €	326 363 €
TOTAL GENERAL	501 252 €	326 364 €	501 253 €	326 363 €

IX - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Ces créances et dettes sont à échéance de moins d'un an.

CREANCES et DETTES	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION A RECEVOIR	27 745 €
CREANCES FISCALES ET SOCIALES A RECEVOIR	2 481 €
Total Produits à recevoir	30 226 €
CHARGES CONSTATEES D AVANCE (exploitation)	0 €
Total charges constatées d'avance	0 €
CHARGES FINANCIERES A PAYER	0 €
FOURNISSEURS	240 576 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES A PAYER	194 536 €
CHARGES D'EXPLOITATION A PAYER	12 532 €
DIVERS	4 721 €
Total Dettes à payer	452 365 €
PRODUITS CONSTATES D AVANCE (exploitation)	0 €
Total Produits constatés d'avance	0 €

X - DIFFERENCE D'EVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement a été comptabilisée en charge de l'exercice pour un montant de 326 363 €, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement pour un montant de 501 253 €.

Evaluation au bilan Prix du marché

ACTIONS FRANCAISES	1 591 878	2 130 485 €
ACTIONS ETRANGERES	4 323 126	5 265 089 €
FCP AMADEIS	149 807	260 563 €
	-----	-----
	6 064 811	7 656 137 €

XI - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel Salarié

Cadres	5
Employés	5

Total	10
Inscrits 31/12/15	10

XII - REGIME FISCAL

La Fondation Napoléon, étant reconnue d'utilité publique, est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

A ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Depuis les exercices clos à compter du 31 décembre 2004, les fondations reconnues d'utilité publique sont totalement exonérées d'impôt sur les sociétés sur leurs revenus patrimoniaux.

XIII - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements hors bilan d'indemnités de départ à la retraite de la Fondation Napoléon vis-à-vis de ses salariés sont évalués à 375 976 € au 31 décembre 2015. Cette évaluation actuarielle est fonction de la probabilité de départ à la retraite à 65 ans, de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires et d'un taux d'actualisation financière.

XIV - LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur une base de 2 912 heures en 2015, soit l'équivalent de deux personnes employées à temps plein.

Cette estimation, valorisée au taux horaire de 10 €, chargé à 50% fait ressortir une valorisation hors bilan des contributions volontaires des bénévoles à 43 680 € en 2015, contre 44 400 € en 2014.

XV - PROJET ASSOCIATIF

La Fondation Napoléon a pour objet de faire connaître l'histoire des deux Empires et de contribuer à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Ses moyens d'action sont notamment les suivants : bulletins, publications, mémoires, conférences et cours, prix et récompenses, voyages d'études, subventions et aides financières aux associations ou organismes poursuivant un but analogue au sien et notamment l'association du Souvenir Napoléonien, etc.



Frédéric BEAUJARD

EXPERT COMPTABLE DIPLOME DE L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

11-13, avenue de Friedland
75008 PARIS

TELEPHONE 01 53 83 90 00
TELECOPIE 01 42 89 22 27

FONDATION NAPOLEON

7, rue Geoffroy Saint-Hilaire

75005 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

fu

Frédéric BEAUJARD

*EXPERT COMPTABLE DIPLOME DE L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS*

11-13, avenue de Friedland
75008 PARIS

TELEPHONE 01 53 83 90 00
TELECOPIE 01 42 89 22 27

FONDATION NAPOLEON

7, rue Geoffroy Saint-Hilaire

75005 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- 2 -

1. Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Subventions accordées à l'Association du SOUVENIR NAPOLEONIEN

Personnes intéressées :

- Monsieur Alain Pigeard, Secrétaire de votre fondation, et Président du Souvenir Napoléonien ;
 - Le docteur Jacques Palombo, administrateur de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Trésorier de l'association du Souvenir Napoléonien ;
 - Monsieur Gérard Moyaux, administrateur de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Vice Président de l'association du Souvenir Napoléonien ;
 - Monsieur Guy Carrieu, administrateur de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Vice Président chargé des Délégations de l'association du Souvenir Napoléonien ;
 - Monsieur Jacques Macé, Trésorier adjoint de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Membre du Comité Directeur de l'association du Souvenir Napoléonien.
-
- Au titre de la subvention de fonctionnement de l'Association, un mécénat sera alloué par la Fondation pour un montant total de 120 000 € au titre de l'exercice 2016.
 - Au titre de la subvention de la Revue du Souvenir Napoléonien, un mécénat sera alloué par la Fondation pour un montant total de 140 000 € au titre de l'exercice 2016.

Ces conventions sont sans effet sur l'exercice 2015.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 18 novembre 2015.

2. Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre Fondation, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercice antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



- 3 -

Subventions accordées à l'Association du SOUVENIR NAPOLEONIEN

Personnes intéressées :

- Monsieur Alain Pigeard, Secrétaire de votre fondation, et Président du Souvenir Napoléonien ;
 - Le docteur Jacques Palombo, administrateur de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Trésorier de l'association du Souvenir Napoléonien ;
 - Monsieur Gérard Moyaux, administrateur de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Vice Président de l'association du Souvenir Napoléonien ;
 - Monsieur Guy Carrieu, administrateur de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Vice Président chargé des Délégations de l'association du Souvenir Napoléonien ;
 - Monsieur Jacques Macé, Trésorier adjoint de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Membre du Comité Directeur de l'association du Souvenir Napoléonien.
-
- Au titre de la subvention de fonctionnement de l'Association, un mécénat a été alloué par la Fondation pour un montant de 110 000€ au titre de l'exercice 2015 pour la partie fixe auxquels s'ajoutent 10 000€ sur un projet colloque.
 - Au titre de la subvention de la Revue du Souvenir Napoléonien, un mécénat a été comptabilisé par la Fondation pour un montant total de 140 000 € au titre de l'exercice 2015.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2014, dont le compte-rendu a été approuvé par le Conseil d'Administration du 24 juin 2015.

Fait à Paris, le 30 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Beaujard', written over a horizontal line.

Frédéric BEAUJARD